

LISTE DES ANNEXES

- Justificatifs à fournir (annexe 1)
- Tableaux plafonds de ressources et montants des aides (annexe 2)
- Attestation du seuil d'endettement (annexe 3)
- Attestation du locataire du parc social s'engageant à libérer le logement social (annexe 4)



DIRECTION DES SOLIDARITES
ET DE LA COHESION SOCIALE
Domaine LOGEMENT

**DOSSIER DE DEMANDE
PASS ACCESSION TOULOUSAIN**

N° DE DOSSIER

-----v-----
Ce dossier doit être ramené, une fois complété et signé à l'adresse suivante :

DIRECTION DES SOLIDARITES ET DE LA COHESION SOCIALE

DOMAINE LOGEMENT

1 RUE DELPECH – 3EME ETAGE - 31000 TOULOUSE

Tél. : 05.61.22.31.91

-----v-----
Pour des études statistiques, la Mairie de Toulouse a mis en place un dispositif de communication. Pour ce faire, elle souhaite pouvoir utiliser vos noms et adresses. Voulez-vous participer à ce dispositif ?

oui non

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans le cadre de la présente demande. D'autre part, je m'engage à signaler immédiatement à la Mairie de Toulouse tout changement dans ma situation.

le

A

Nom

Prénom

Signature

La Ville de Toulouse a décidé de mettre en place un nouveau dispositif municipal d'aide à l'accession à la propriété "Pass Accession Toulousain" pour favoriser d'une part, le parcours résidentiel des personnes ou ménages toulousains aux revenus modestes et d'autre part la mixité sociale dans la Ville et les quartiers.

Les conditions d'attribution de cette aide sont les suivantes :

- devenir propriétaire d'un logement pour la première fois, dans l'ancien sur l'ensemble du territoire de la commune de Toulouse ou le neuf dans les limites des quartiers prioritaires inscrits au contrat de ville
- Avoir des ressources ne dépassant pas les plafonds annuels
- Justifier d'une ancienneté du logement égale ou supérieure à 5 ans.
- Justifier d'une résidence sur la Commune de Toulouse au jour du dépôt de la demande du prêt
- Ne pas dépasser un taux d'endettement de 33% hors APL avec l'aide de la ville et l'assurance incluse.

Pour bénéficier de l'aide municipale il faudra s'engager à:

- Libérer le logement loué si la location est dans le parc social
- Occuper sa résidence principale pendant la durée du prêt sous peine de remboursement immédiat.
- Adhérer à une assurance de groupe contractée par la Ville de Toulouse ou son assurance personnelle

Le remboursement de cette aide municipale se fera sur une durée au choix de 10,12 ou 15 ans par mensualités et sans intérêt.

Un décalage de 6 mois sera prévu entre le versement de l'avance et le remboursement de la première échéance (pendant ces 6 mois vous rembourserez le montant de l'assurance).

N° CLIENT

NOM

PRENOM

<u>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR</u>	Nom(s) et Prénom(s)	Date de naissance	Handicap									
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON									
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON									
<u>SITUATION ET COMPOSITION DU MENAGE</u>	<u>Situation de famille :</u>											
	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Concubin <input type="checkbox"/> Pacte civil de solidarité <input type="checkbox"/> Séparé(é) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf											
<u>CONTACT DU DEMANDEUR</u>	<u>Composition du ménage :</u>											
	<input type="checkbox"/> Personne seule <input type="checkbox"/> Couple <u>Nombre de personnes à charge :</u>											
<u>LOGEMENT</u>	<u>Adresse actuelle du demandeur :</u>											
		Demandeur 1	Demandeur 2									
	Portable											
	Mel											
	Autre (à préciser)											
<u>Locataire :</u> <input type="checkbox"/> HLM <input type="checkbox"/> Parc Privé												
-												
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Ancien</th> <th>Neuf</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Maison individuelle</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Appartement en collectif</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>					Ancien	Neuf	Maison individuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Appartement en collectif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ancien	Neuf										
Maison individuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										
Appartement en collectif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										
<u>Adresse du bien acheté :</u>												
<u>Typologie du Logement :</u>												
<input type="checkbox"/> Studio <input type="checkbox"/> T1 <input type="checkbox"/> T2 <input type="checkbox"/> T3 <input type="checkbox"/> T4 <input type="checkbox"/> T5 <input type="checkbox"/> T6 et plus												

<u>RENSEIGNEMENTS NOTARIAUX</u>	<u>Office notarial :</u>
	<u>Nom du notaire :</u>
	<u>N° SIRET :</u>
	<u>Adresse du notaire :</u>
	<u>Téléphone du notaire :</u>

<u>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS</u>	<u>Nom de l'établissement bancaire qui finance l'achat</u>
	<u>Revenu fiscal de référence Ligne 25 :</u>
	<u>Taux d'endettement du ménage :</u>
	<u>Montant du bien acheté :</u>
	<u>Montant apport personnel :</u>
	<u>Montant de l'aide Municipale :</u>
	<u>Durée de remboursement :</u>
	<input type="checkbox"/> 10 ans <input type="checkbox"/> 12ans <input type="checkbox"/> 15ans
<u>ASSURANCE</u>	<input type="checkbox"/> Assurance groupe Mairie
	<input type="checkbox"/> Personnelle (à préciser)

ANNEXE 1

PASS ACCESSION TOULOUSAIN

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

- Le dossier joint de demande de Pass Accession Toulousain dûment complété et signé,
- le plan de financement incluant l'aide de la Ville établi par l'établissement bancaire du ou des demandeurs,
- une copie du livret de famille ou tout document tenant lieu de fiche d'état civil,
- un avis d'imposition ou de non imposition de l'année N-2 du ou des demandeurs,
- une attestation du taux d'endettement aide de la ville comprise,
- le bulletin d'admission à l'assurance invalidité de seconde catégorie et décès à faire établir au bénéfice de la Ville de Toulouse pour le montant du prêt (dans un premier temps l'accord de principe d'un assureur pour couvrir le risque suffit),
- un relevé d'identité bancaire établi au nom des demandeurs,
- un relevé d'identité bancaire du notaire,
- une attestation sur l'honneur d'acquisition du premier logement,
- un diagnostic de performance énergétique du bien,
- pour les salariés, les trois derniers bulletins de salaire du ou des demandeurs,
- pour les agriculteurs et les artisans, les bilans et comptes de résultat des 3 dernières années ou la dernière notification de forfait.

En outre, et selon les situations particulières, seront fournies les pièces suivantes :

- l'extrait du jugement de divorce ou tout autre document attestant de la séparation pour les personnes qui ne sont pas primo-accédante,
- un justificatif de la situation de handicap (notification d'invalidité),
- pour les locataires en H.L.M. la copie du bail et la dernière quittance de loyer,
- une attestation engageant le locataire à quitter le logement social.

ANNEXE 2

PASS ACCESSION TOULOUSAIN

COMPOSITION FAMILIALE	REVENU FISCAL ANNUEL	ANCIEN Ancienneté Logement > ou = 5 ans	NEUF Uniquement dans les limites des quartiers prioritaires inscrits au contrat de ville
1	30 000		
2	42 000		
3	51 000		
4	60 000	6 000 €	10 000 €
5	69 000		
6	78 000		
7	87 000		

ANNEXE 3

ATTESTATION DE LA BANQUE CONCERNANT LE SEUIL D'ENDETTEMENT DU MENAGE

Nous soussignés (Nom de la banque) :

Attestons que le seuil d'endettement de l'emprunteur :

pour l'acquisition d'un logement sis :

calculé à partir du plan de financement complet, (aide de la Mairie de Toulouse incluse) atteint le pourcentage de :

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Toulouse, le

**signature et tampon de la Banque
obligatoires**

ANNEXE 4

ATTESTATION POUR LE LOCATAIRE SORTANT DU PARC SOCIAL

Nous soussignés (Nom des demandeurs) :

Attestons libérer le logement social actuellement occupé par nous à l'adresse suivante :

Et ceci à la date approximative de :

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Toulouse, le

Signature des demandeurs

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : SAGEPAT-

Type de contrat : TOULOUSE PAT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Mairie de Toulouse à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Mairie de Toulouse.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR24PAT453053

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville :	Mairie de Toulouse Direction des Solidarités et de la cohésion sociale Domaine Logement – Service des Prêts 1 rue Delpech 31000 Toulouse France

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER	
<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u>	<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE</u>

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif
Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Mairie de Toulouse. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Mairie de Toulouse.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.